



REGIONAL OFFICE FOR **Africa**

Message de la D^{re} Matshidiso Moeti, Directrice régionale de l'OMS pour l'Afrique, à l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre le paludisme 2023, le 25 avril 2023

Le paludisme est un ennemi tenace de la santé publique. En 2021, cette maladie a tué 619 000 personnes, dont environ 96 % vivaient en Afrique. Le paludisme est six à 20 fois plus susceptible de se propager dans les environnements exposés aux moustiques que le variant Omicron du SARS-CoV-2. La maladie était autrefois endémique dans la majeure partie du monde, car elle a très fortement sévi dans les Amériques dans les années 1600 et a atteint des confins aussi éloignés que la côte Arctique au nord et le Japon à l'est de notre planète. Mais nous pouvons désormais sauver des millions de vies chaque année de la maladie et des décès dus au paludisme à la faveur des nouveaux progrès accomplis vers l'élimination de la maladie.

Nous célébrons aujourd'hui la 16^e Journée mondiale de lutte contre le paludisme, un moment approprié pour faire le bilan des répercussions dévastatrices que cette maladie entraîne tant sur la vie des populations que sur le développement économique dans la Région. Les efforts concertés donnent des résultats positifs. En 2021, grâce aux mesures prises conjointement par les pays touchés et par les partenaires, la mortalité liée au paludisme a baissé par rapport à 2020, malgré les effets néfastes de la pandémie de maladie à coronavirus 2019 (COVID-19).

Cet effort trouve un écho dans le thème retenu pour l'édition de cette année, à savoir : « **Il est temps de parvenir à zéro cas de paludisme : investir, innover et mettre en œuvre** ».

Du point de vue des progrès réalisés, un engagement solide au niveau national a été manifeste malgré la pandémie de COVID-19 et cela s'est traduit par de nombreuses réussites. À preuve, environ 75 % des 171 millions de moustiquaires imprégnées d'insecticide prévues ont été distribuées. Le traitement préventif saisonnier du paludisme a été étendu à près de 45 millions d'enfants dans 15 pays africains, en très forte augmentation par rapport aux 33,4 millions d'enfants qui avaient été touchés par ce traitement en 2020. Dans le même temps, la prestation des services de dépistage et de traitement du paludisme a été maintenue. En outre, plus de 1,6 milliard de cas de paludisme et 11 millions de décès dus à cette maladie ont été évités dans la Région africaine de l'OMS entre 2000 et 2021.

En outre, le premier vaccin antipaludique recommandé par l'OMS pour prévenir le paludisme chez les enfants (également appelé RTS,S) sauve des vies. Au Ghana, au Kenya et au Malawi, où le vaccin a été administré à près de 1,5 million d'enfants dans le cadre d'un programme pilote coordonné par l'OMS, le nombre d'hospitalisations pour paludisme grave a très nettement diminué, tout comme le nombre de décès d'enfants à cause de ce fléau. Au moins 28 pays africains ont manifesté leur intérêt pour l'introduction du vaccin antipaludique, et d'autres pays devraient commencer à vacciner leurs populations au début de 2024. La demande sans précédent pour le premier vaccin antipaludique est perçue comme une occasion de ramener les enfants dans les

dispensaires afin de rattraper les vaccins et les interventions de santé ciblant les enfants qui n'ont pas été touchés par la vaccination – ce qui passe notamment par le renforcement de la nécessité pour les enfants de dormir chaque nuit sous une moustiquaire imprégnée d'insecticide. Il est d'une importance critique d'administrer le vaccin antipaludique aux enfants à risque. L'Organisation mondiale de la Santé (OMS), Gavi, l'Alliance du vaccin, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et d'autres partenaires s'emploient à accroître l'approvisionnement le plus rapidement possible dans le but de protéger les enfants plus vulnérables et de sauver davantage de vies.

Dans l'ensemble, en ce qui concerne la réduction de l'incidence du paludisme, huit pays (à savoir l'Afrique du Sud, Cabo Verde, l'Éthiopie, la Gambie, le Ghana, la Mauritanie, le Rwanda et le Zimbabwe) sont sur la bonne voie pour atteindre la cible fixée pour 2025 dans la Stratégie technique mondiale de lutte contre le paludisme. Mais 15 pays ont obtenu une réduction insuffisante alors que 20 pays ont connu une stagnation ou une augmentation du nombre de cas. Dix pays ont enregistré une hausse de la mortalité liée au paludisme. Le rythme des progrès doit être accéléré si nous voulons atteindre les objectifs fixés pour 2025 et pour 2030.

Tout en félicitant nos États Membres et nos partenaires de développement pour les avancées enregistrées au cours de l'année écoulée, nous sommes profondément préoccupés par le fait que les décès dus au paludisme restent à un niveau inacceptable et que le nombre de cas reste en augmentation depuis 2015. À elle seule, la Région africaine de l'OMS a enregistré 234 millions de cas de paludisme et 593 000 décès dus à cette maladie en 2021, selon les estimations, ce qui signifie que notre Région supporte la plus lourde charge de morbidité et de mortalité palustres, avec plus de 95 % des cas et 96 % des décès notifiés dans le monde. Notre Région reste donc la plus touchée par cette maladie mortelle, en partie parce que trop de personnes n'ont pas accès aux mesures de prévention et aux traitements. Près de 30 % des personnes vivant dans la plupart des pays africains n'ont pas accès aux services de santé essentiels et la majorité des populations sont confrontées à des dépenses de santé trop élevées pour être acceptables. Des inégalités importantes touchent les groupes les plus vulnérables, les jeunes enfants et les femmes, alors qu'environ 80 % des cas de paludisme et des décès dus à cette maladie touchent des enfants de moins de cinq ans.

Pour inverser ces tendances et accélérer les progrès, nous devons repenser et redynamiser nos stratégies en investissant, en innovant et en mettant en œuvre avec intelligence.

En ce qui concerne les investissements, nous avons la responsabilité d'accroître le financement des mesures de lutte contre le paludisme par des approches de soins de santé primaires afin que les populations les plus vulnérables aient accès aux services de lutte contre le paludisme, où qu'elles se trouvent. En 2021, les pays d'endémie et leurs partenaires n'ont mobilisé que 50 % des quelque 7,3 milliards de dollars É.-U. dont le monde a besoin pour rester sur la bonne voie qui lui permettra de vaincre le paludisme. Nous lançons donc un appel à nos États Membres pour qu'ils maintiennent le paludisme parmi les priorités de leurs programmes d'action sanitaire au moment où ils allouent des ressources à la santé.

Pour ce qui a trait à l'innovation, il faut absolument accroître le nombre et l'efficacité des outils et des stratégies de lutte pour que les interventions induisent des effets positifs plus importants. Dans cette optique, l'OMS a récemment préqualifié de nouvelles moustiquaires imprégnées

d'insecticide à double principe actif, ainsi que plusieurs insecticides qui devront être utilisés pour les pulvérisations intradomiciliaires à effet rémanent. Le nouveau déploiement du vaccin RTS,S a été étendu au-delà des trois pays pilotes et plusieurs autres produits novateurs sont en cours de développement. Il faut de nouveaux outils et de nouvelles stratégies pour s'attaquer aux menaces que représentent la pharmacorésistance, la résistance aux insecticides et les nouveaux vecteurs invasifs qui compromettent les progrès réalisés dans la lutte antivectorielle. À cet égard, nous avons récemment lancé deux stratégies pour aider les pays du continent africain à travailler à une riposte plus résiliente au paludisme, à savoir : 1) une stratégie visant à réduire la résistance aux médicaments antipaludiques ; et 2) une initiative visant à arrêter la propagation du nouveau vecteur invasif du paludisme à *Anopheles stephensi* – un vecteur dangereux qui se reproduit dans les zones urbaines et a le potentiel d'accroître la transmission. La lutte contre les vecteurs du paludisme passera par des interventions multisectorielles et par la participation d'unités administratives et de communautés décentralisées pour soutenir le changement de comportement et l'adoption de ces outils. Un nouveau cadre mondial de lutte contre le paludisme en milieu urbain, élaboré conjointement par l'OMS et par ONU-Habitat, sert de référence aux dirigeants des villes et aux parties prenantes. Dans le même temps, une solide filière de recherche-développement devrait permettre de disposer d'une nouvelle génération d'outils de lutte contre le paludisme qui pourraient contribuer à l'accélération des progrès vers l'atteinte des cibles fixées sur le plan mondial.

Enfin, venons-en à la mise en œuvre. Nous donnerons la priorité à ce segment dans le cadre de la campagne de 2023, et eu égard à l'importance cruciale d'atteindre les populations marginalisées grâce aux outils et aux stratégies dont on dispose actuellement pour réduire la transmission en vue de gains actuels et futurs. Les programmes de lutte antipaludique devraient être décentralisés vers les districts et les communautés où les systèmes de santé sont les plus proches des populations touchées. Nous devons donner aux agents de santé en première ligne et aux populations les moyens de participer pleinement à l'identification des principaux obstacles à l'accès aux services ; nous devons aussi assurer la mise en œuvre efficace des stratégies de lutte contre le paludisme et tenir leurs dirigeants comptables des résultats sanitaires.

La Journée mondiale de lutte contre le paludisme nous donne l'occasion de renouveler nos engagements politiques et de renforcer les investissements dans la prévention du paludisme et la lutte contre ce fléau. J'invite donc chaque État Membre à redoubler son engagement à mettre en œuvre un plan d'accélération ambitieux et innovant pour réduire rapidement le fardeau du paludisme et sauver les vies de ses populations. Cela peut se faire en veillant à ce que chaque personne, partout, puisse accéder aux services de lutte antipaludique de qualité dont elle a besoin, à un prix abordable. Pour y parvenir, il faudra acquérir une compréhension plus fine des personnes qui manquent à l'appel, des raisons pour lesquelles elles sont vulnérables et des obstacles auxquels elles se heurtent pour accéder aux services de prévention et de traitement du paludisme. Les gouvernements doivent à cet effet mobiliser plus de ressources et de capacités techniques aux niveaux national et international. Les gouvernements doivent également établir des partenariats efficaces et des mécanismes multisectoriels qui contribuent à renforcer les mesures de prévention et à améliorer la couverture des services de prise en charge des cas de paludisme.

Joignez-vous à notre campagne destinée à éliminer le paludisme pour tous !